

MAIRIE DE ST BRIS DES BOIS
17770 SAINT BRIS DES BOIS

Tel. : 05.46.91.53.23

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers
en exercice 10
présents 06
procurations 03
votants 09

L'an deux mil vingt cinq
le vingt-neuf septembre

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT BRIS DES BOIS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la Présidence de Mme COUSSOT Chantal, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/09/2025

Présents : Mmes COUSSOT, DESRENTES, FURAUD, MM. WAN
MEENEN, TORCHUT, LEGALLAIS

Absents excusés : Mr BOUTINET (donne pouvoir à Mr WAN MEENEN),
Mme BRANDT (donne pouvoir à Mme DESRENTES), Mr BRUN (donne
pouvoir à Mme COUSSOT), Mr PENICAUT

Secrétaire : Madame Géraldine DESRENTES

**2025/32 OBJET : ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL
MUNICIPAL POUR LE SIVOM ST BRIS DES BOIS-ST CESAIRE.**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut élire une nouvelle
personne pour le SIVOM St Bris des Bois/St Césaire, suite à la démission de Monsieur Bernard
Combeau ex vice-président du SIVOM.

Madame le Maire propose donc à tous les conseillers de donner leur accord pour l'un des deux
modes d'élection possibles soit :

- Suite à l'article L2122-7 du CGCT, l'élection des délégués aura lieu au scrutin secret
uninominal.
- Par dérogation, issue de la loi 3DS, de décider unanimement de ne pas procéder au
scrutin secret.

Suite à cette proposition de Madame le Maire, tous les conseillers décident de voter à « main
levée ».

Madame le Maire demande alors qui veut être candidat.

Madame Patricia Furaud est la seule à proposer sa candidature.

Le vote a donc lieu : tous les membres du Conseil Municipal présents élisent Madame Patricia
Furaud à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le secrétaire de séance
Géraldine DESRENTES

Pour copie conforme,
Mme le Maire,
Chantal COUSSOT